



Question écrite 21/4 de Marc Cools sur le bilan à tirer du réseau Villo.

Depuis plusieurs années des stations Villo ont été installées à Uccle. Pouvez-vous m'indiquer quand se termine la convention qui lie notre Commune avec la société concessionnaire qui exploite ce réseau de location de vélos ? Une évaluation a-t-elle été faite sur Uccle du déploiement de ce réseau notamment en termes de locations de vélo ? Une location de vélos électriques est-elle envisagée ?

Réponse:

L'exploitation du réseau de locations de vélos Villo fait l'objet d'une convention entre la Région et JC Decaux.

Vous trouverez en annexe les données détaillées les plus récentes quant à la fréquentation des stations uccloises, transmises par JC Decaux.

Villo propose des vélos à assistance électrique depuis fin 2019. D'après les informations communiquées par la Ministre E. Van den Brandt en commission mobilité du Parlement bruxellois en octobre 2020, Villo compte environ 32.000 abonnés dont 25% disposent d'un abonnement vélo électrique.